

Le réseau de station de mesure des débits

Les différents cours d'eau présentent des régimes hydrologiques variés. Afin de mieux connaître les cours d'eau et leur débit sur une longue période, la DIREN Haute-Normandie dispose de 53 stations hydrométriques et/ou d'annonce de crue dont 49 stations automatiques et 4 stations à échelle.

Le service Eau et Nature de la DIREN, gère ce réseau de stations : mise en place des stations, suivi, relevé et exploitation des données. Les données sont rassemblées dans la banque de données nationale HYDROet peuvent être consultées sur le site internet de la Banque HYDRO. Par ailleurs, des données plus détaillées peuvent être obtenues auprès de la DIREN.

 [Carte du réseau des stations de mesure en Haute-Normandie](#)

Quelques définitions...

La quantité d'eau qui s'écoule dans un cours d'eau est mesurée par son débit. A un instant donné, le débit d'un cours d'eau, au point de mesure, est fonction de la surface du bassin versant en amont, de la quantité de pluie reçue par ce dernier et du coefficient d'écoulement.

Pour caractériser un cours d'eau, plusieurs débits sont utilisés :

- **Le débit de référence "QMNA5"** : c'est le débit d'étiage quinquennal, c'est-à-dire le débit moyen mensuel minimum de fréquence de récurrence

5 ans. Ce débit de référence est utilisé dans la nomenclature de la loi sur l'eau (décret 93-743).

Il donne une information sur la sévérité de l'étiage. Il constitue la référence pour les objectifs de qualité et pour l'application de la réglementation en matière de rejet et de prélèvement.

- **Le module interannuel** : c'est le débit moyen interannuel, calculé sur l'année hydrologique — période de 12 mois qui débute après le mois habituel des plus basses eaux (septembre pour la plupart des régions françaises et la Haute-Normandie. Il correspond au débit moyen de la rivière et donne donc une information sur la ressource globale disponible.

- **Le débit de crue instantanée de fréquence de récurrence 10 ans** : QIX 10

Le temps de retour d'une crue est une notion statistique qui permet de mesurer sa fréquence d'occurrence. Une crue de temps de retour 10 ans est une crue qui se produit en moyenne 10 fois par siècle, mais qui peut très bien avoir lieu deux années de suite, ou ne pas se produire pendant plus de 20 ans.

Pour évaluer le temps de retour d'un événement, il est nécessaire de disposer d'une chronique la plus longue possible. Une évaluation correcte d'une crue décennale est possible avec au minimum 10 ans de mesure, c'est pourquoi les QIX 10 ans calculés avec moins de 10 ans de mesure sont des valeurs très grossières.

- **Le module interannuel spécifique** d'un bassin versant est le débit moyen interannuel rapporté à la surface du bassin versant. Il s'exprime en l/s/km². C'est le rapport entre le module interannuel et la superficie du bassin versant. Il permet de comparer les écoulements d'un cours d'eau à un autre sans tenir compte de la surface des bassins versants. Les débits spécifiques sont calculés par rapport au bassin versant superficiel. Les bassins versants souterrains sont difficiles à appréhender du fait des circulations souterraines préférentielles (karsts, failles...).

Le fort débit spécifique du Cailly à Notre-dame-de-Bondeville et de l'Austreberthe à Saint-Paër (voir tableau de chiffres [page suivante](#)), indique que leur bassin versant est certainement supérieur au bassin versant superficiel. Le faible débit spécifique du Dun au Bourg-Dun indique l'inverse (liaison avec le bassin versant voisin de la Veule — non mentionné dans le tableau —, qui a un fort débit spécifique). Le faible débit spécifique à Manthelon est caractéristique du sec-Iton, où la rivière devient essentiellement souterraine en étiage.

[Suite : tableau des débits en Haute-Normandie](#)

Voir aussi :

<http://www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr>

<http://www.hydro.eaufrance.fr>

Les débits des cours d'eau (2/2) : la situation en Haute-Normandie

Station	Rivière	Débit de référence (QMNA 5) (m3/s)	Module interannuel (m3/s)	Crue - Débits instant. QIX 10 ans (m3/s)	Période d'observation (années)	Rapport entre QIX 10 et module interannuel	Surface du bassin versant superficiel (en km2)	Module interannuel spécifique (l/s/km ²)
VASCOEUIL	ANDELLE	2,40	4,04	17	32	4,2	377	10,7
ROUVRAY-CATILLON	ANDELLE	0,06	0,28	7,2	16	25,7	30	9,3
AMBLEVILLE	AUBETTE DE MAGNY	0,31	0,47	1,8	33	3,9	99	4,7
DUCLAIR*	AUSTREBERTHE	1,20	1,94	8,4	33	4,3	209	9,3
St-PAER	AUSTREBERTHE	1,30	1,96	17	7	8,7	157	12,4
MUZY	AVRE	1,30	3,50	24	34	6,9	-	-
ACON	AVRE	0,93	2,52	22	33	8,7	495	5,1
St-CHRISTOPHE/AVRE	AVRE	0,05	0,31	-	-	-	109	2,8
ST-AUBIN-LE-CAUF	BETHUNE	0,80	2,89	24	39	8,3	307	9,4
LONGROY	BRESLE	3,50	6,02	-	-	-	613	-
PONTS ET MARAIS	BRESLE	5,00	8,07	-	-	-	693	-
N.D-DE-BONDEVILLE	CAILLY	1,60	2,69	9,1	42	3,4	199	13,5
FONTAINE-LE-BOURG	CAILLY	0,42	0,76	3,4	24	4,5	85	8,9
CAILLY	CAILLY	0,06	0,19	-	-	-	29	-
FERRIERE-ST-HILAIRE*	CHARENTONNE	0,94	2,17	28	33	12,9	256	8,5
BOCQUENCE	CHARENTONNE	0,11	0,55	13	24	23,7	66	8,3
TRINITE-DE-REVILLE	CHARENTONNE	-	1,92	14	4	7,3	224	8,6
SERQUIGNY*	CHARENTONNE	-	-	-	-	-	513	-
GRUCHET-LE-VALASSE	COMMERCE	0,12	0,25	6,4	11	25,9	118	2,1
LILLEBONNE*	COMMERCE	-	0,72	-	-	-	160	-
TOUTAINVILLE*	CORBIE	0,42	0,72	9,7	23	13,6	66	10,8
BOURG-DUN	DUN	0,07	0,30	6,2	10	20,7	93	3,2
VITTEFEUR	DURDENT	2,70	3,87	13	19	3,4	355	10,9
MARTIN- EGLISE	EAULNE	1,30	3,30	-	-	-	318	-
FOURGES	EPTÉ	4,50	9,47	39	44	4,1	1403	6,7
GOURNAY-EN-BRAY	EPTÉ	0,19	1,90	34	36	17,9	247	7,7
SAUMONT-LA-POTERIE (Pont de Viogne)	EPTÉ	-	-	5,6	15	-	23	-
SAUMONT-LA-POTERIE (La Bellière)	EPTÉ	0,02	0,11	-	-	-	41	2,8
LOUVIERS	EURE	14,00	26,40	97	34	3,7	5935	4,4
CAILLY/EURE	EURE	8,60	18,60	92	37	4,9	4598	4,0
LES ANDELYS*	GAMBON	0,29	0,36	-	-	-	100	-
GANZEVILLE	GANZEVILLE	0,39	0,80	4	25	5,0	89	8,9
MONTREUIL-L'ARGILLE	GUIEL	0,36	0,70	14	27	20,1	83	8,3
NORMANVILLE	ITON	2,20	3,86	11	38	2,8	1031	3,7
CRULAI	ITON	0,21	0,86	17	24	19,8	103	8,4
MANTHELON*	ITON	0,14	1,00	21	20	21,0	396	2,5
BOURTH	ITON	0,39	1,50	-	-	-	159	-
MONTIVILLIERS	LEZARDE	-	0,96	-	-	-	116	-
PONT-AUTHOU	RISLE	5,90	12,30	70	38	5,7	1800	6,8
GROSLEY/RISLE*	RISLE	0,57	2,23	28	17	12,6	487	4,6
RAI/RISLE	RISLE	0,46	1,41	27	40	19,1	149	9,4
BEAUMONTEL*	RISLE	-	-	-	-	-	1262	-
ROGERVILLE*	ROGERVAL	-	0,08	-	-	-	12	-
GLISOLES	ROULOIR	-	-	-	-	-	261	-
BOURDAINVILLE*	SAANE	0,08	0,17	2,6	14	15,6	35	4,7
LONGUEIL	SAANE	1,50	2,67	-	-	-	270	-
VAL-DE-SAANE	SAANE	0,30	0,54	12	8	22,3	51	10,6
HAUTOT/MER	SCIE	1,20	1,84	-	-	-	217	-
CAUDEBEC-EN-CAUX	Ste GERTRUDE	0,88	1,39	4,3	13	3,1	-	-
GLOS-LA-FERRIERE*	VAL DE LAUNEY	0,001	0,02	1,1	17	45,8	4	5,5
FECAMP	VALMONT	1,20	1,79	-	-	-	159	-
MARTIGNY	VARENNE	2,30	3,56	-	-	-	345	-
GLOS-LA-FERRIERE*	VERNET	0,001	0,10	12	17	115,4	19	-
TOUFFREVILLE/EU	YERES	1,30	2,73	10	27	3,7	267	10,2

* : La station n'est plus en fonctionnement.

Source : DIREN Haute-Normandie, données novembre 2005